



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 OCTOBRE 2024

Excusés : Gabrielle CARVALHO (procuration à Gilles BONNE)

Absents : Benjamin RENNERT, Isabelle LELAY

Secrétaire de séance : Marie-Claude BLAEVOET

Approbation du Conseil Municipal du 27 Août 2024 : unanimité

DIA 3^{ème} Trimestre 2024 :

Monsieur le Maire présente le registre des déclarations d'intention d'aliéner du 3^{ème} Trimestre 2024.

Adhésion contrat groupe 2025-2028 – Assurance Statutaire :

Par délibération du 10/10/2023, la commune a mandaté le Centre de Gestion 88 afin de négocier un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge lors des absences des agents.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accepter la proposition suivante :

- Agents permanents (titulaires ou stagiaires) immatriculés à la CNRACL :
Risques garantis : congé de maladie ordinaire, congé de longue maladie, congé de longue durée, accident de travail, maladie professionnelle, maternité-paternité-adoption, décès, temps partiel thérapeutique, disponibilité d'office pour raison de santé, maintien du ½ traitement pour les agents ayant épuisé leurs droits statutaires.

Remboursement des indemnités journalières à hauteur de 100 % du Traitement Brut Indiciaire + Nouvelle Bonification Indiciaire (TBI + NBI)

15 jours de franchise sur tous les risques (sauf maternité)

- Agents titulaires ou stagiaires (moins de 28 heures de travail par semaine) et agents non titulaires affiliés au régime général et à l'IRCANTEC :
Pas de risques garantis.

Voté à l'unanimité.

Règlement périscolaire :

Monsieur le Maire propose la modification suivante : inscription au centre aéré 10 jours avant la session hors week-end (5 jours auparavant).

Voté à l'unanimité.

Rapport local de suivi de l'artificialisation :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport local de suivi de l'artificialisation pour la commune de Raon aux Bois concernant la période 2011/2022 réalisé avec l'application Mon Diagnostic Artificialisation.

Sur le ban communal de Raon aux Bois, un total de 6.59 ha d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) a ainsi été consommé entre 2011 et 2022 dont 6.3 ha d'habitat, 0.1 ha de route.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la présentation du bilan de la consommation d'ENAF fait par Monsieur le Maire et valide le rapport triennal de suivi de l'artificialisation des sols pour la Commune de Raon aux Bois.

Voté à l'unanimité.

Demande d'attribution d'une demande de subvention du Conseil Départemental pour l'installation d'une chaudière biomasse dans le groupe scolaire :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une subvention est susceptible d'être accordée par le Conseil Départemental des Vosges au titre de l'installation d'une chaudière biomasse dans le groupe scolaire.

Montant total des travaux HT : 71 039.72 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter la subvention auprès du Conseil Départemental des Vosges.

Voté à l'unanimité.

Informations diverses :

- Monsieur le Maire aborde les sujets de cérémonie des vœux et inauguration du Hêtre Zen. Affaire à suivre.
- Les agents techniques ont dû intervenir sur les dégâts suite aux intempéries des 7 et 8 octobre.
- Bruno MOUGIN : la commission forêt s'est réunie le 07 octobre : les recettes de vente de bois seront supérieures à la prévision ; le volume martelé a été moins important ce qui fait baisser l'avance existante sur le plan d'aménagement ; 6 foyers ont pu bénéficier du coup de pouce communal sur 2024 suite à leur installation de chaudière bois ; concernant le plan de relance, il faudra regarnir en chêne et robinier pour parvenir aux 75 % de réussite ; les ordres de service ont été signés avec les entreprises qui interviendront sur le projet Hêtre Zen.

- Cathy BRAND : le repas de la semaine bleue aura lieu le 15 Octobre. Des mercredis jeunes intergénérationnels ont été organisés afin de préparer la décoration de la salle polyvalente. Monsieur MARGAINE, directeur du groupe scolaire, ne souhaite pas que les enfants de sa classe participent à l'animation du repas.
- Emilie LANGLOIS remercie les services techniques pour leur intervention sur le ruisseau de Raon Basse. Un nid de frelons asiatiques a été retiré impasse du Frairage.
- Céline VUILLEMIN : la commission communication s'est réunie pour la préparation du bulletin municipal. Deux types de devis ont été demandés à trois imprimeurs, le moins disant sera retenu. Les infos pour le Quoi d'Neuf à Raon devront être transmises avant le 15 Octobre.
- Jean-Pierre ROUSSEL : une météo clémente est attendue pour effectuer la peinture sur les routes. Les agriculteurs ont causé de gros dégâts lors de leur ensilage de maïs.
- Gilles BONNE : la communauté d'Agglomération d'Epinal doit reprendre le vélobus aux vacances de la Toussaint.
- Gérard TALIETTI : une fuite d'eau de 12 m3 de perte par jour a été réparée route d'Arches par les services de la CAE. La société VALDENAIRE devrait venir prochainement pour terminer le PATA sur les voiries communales.
- Jean-Luc BOUTIN relance les entreprises pour obtenir des devis pour la chaudière à plaquettes prévue dans le groupe scolaire ; il est difficile de joindre l'artisan qui s'occupe de l'éclairage public sur la commune ; la chaudière de l'ancienne école de la Racine a été réparée.
- Pierre Yves JACQUOT remercie la commune pour le PATA réalisé Rue de Voirgimont.

Levée de séance à 22h15